

Campagne d'information  
et de prévention 2018

# RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS



## Êtes-vous prêts ?

[www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com)



## Nous oui...

**Près de chez vous,  
5 sites industriels sont concernés :**

- › Aire Autoroutière - Saint-Michel-de-Maurienne
- › Arkema - La Chambre
- › Lanxess Epierre SAS
- › Trimet - Saint-Jean-de-Maurienne
- › VIIA Connect - Plateforme multimodale Bourgneuf Aiton



# COMME NOUS, VOUS HABITEZ UNE ZONE À RISQUES.

# Le saviez-vous? vous?



## Des risques de nature variée

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de produits toxiques ou radioactifs.

## Les industriels, particulièrement impliqués

Soumis à une réglementation stricte, les industriels agissent prioritairement pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité des populations riveraines et de leurs salariés. Ils réalisent des études de dangers et d'impact, élaborent des politiques de prévention, forment leurs collaborateurs et organisent des exercices de sécurité afin de tester leurs Plans d'opération interne (POI) et Plans d'urgence interne (PUI).

## Vous informer, une nécessité !

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, une information doit être réalisée dans chacun des périmètres concernés. Brochures, affichettes, site internet, actions de communication... sont là pour porter à la connaissance de la population l'existence et la nature des risques, leurs conséquences potentielles, les mesures prévues pour alerter, protéger et secourir.

Il existe plus de 120 établissements à risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains, près de chez vous.

Un accident peut arriver dans le cadre d'une activité industrielle (établissements classés Seveso), nucléaire, de transport ou de stockage de matières dangereuses.

Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

**Alors comme nous,**  
**lisez cette brochure**  
**et soyez prêts !**



## Le mot du Préfet

### **Vous informer et vous protéger**

**V**ous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, car il en va de votre sécurité et de celle de vos proches. Prenez le temps de partager les informations qu'elle contient avec votre entourage, d'en mémoriser les éléments principaux, de placer bien en évidence, chez vous, le magnet des consignes joint au document. Car si un accident survient, vous devrez être prêts à agir en respectant bien toutes les consignes. Simples à retenir, faciles à appliquer, elles sont capitales pour le succès des opérations de secours. Et la protection de tous. ■

# SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE, FAITES COMME MOI...



ayez  
les bons  
réflexes

## L'alerte

### La sirène retentit



Elle émet un son modulé, montant puis descendant. Ce son est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle silencieux de 5 secondes**. Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes (voir ci-contre).

### Fin de l'alerte



Elle est signalée par un **son continu d'une durée de 30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



#### COMMENT RECONNAÎTRE LA SIRÈNE ?

Elle est testée le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 12h. Vous pouvez aussi écouter le signal complet 24h/24, 7j/7 sur [www.lesbonsreflexes.com](http://www.lesbonsreflexes.com) et au 04 78 77 36 00 (numéro non surtaxé).

Cette sirène est déclenchée en cas d'accident. Elle indique que des mesures de protection sont à prendre. Mieux vous connaîtrez les gestes à faire et à ne pas faire, et plus vous assurerez votre sécurité et celle de vos proches.

**Ne paniquez pas, l'essentiel se trouve dans cette brochure. Vous l'aurez lue et connaîtrez donc les consignes à mettre en œuvre.**

Notamment, **ne quittez pas votre abri avant la fin de l'alerte** et ne prenez pas d'initiatives particulières sans y avoir été invité par les autorités.

## À faire



### Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



Écoutez  
France Bleu  
France Info  
France Inter

### J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio, à la télévision ou sur les sites internet officiels (préfecture, mairie).

## À ne pas faire



### Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



### Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et vous gênez les secours. Le personnel enseignant est spécialement formé pour mettre les enfants en sécurité.

COMME MOI,  
VOUS AVEZ  
SÛREMENT

des  
questions

### Qu'est-ce qu'un PPI ?

Le PPI (Plan particulier d'intervention) **définit l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident.** Il ne doit pas être confondu avec le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques), qui régit l'urbanisation autour des sites industriels à risques dans un objectif de prévention et de protection des populations riveraines. Le périmètre d'un PPI est généralement beaucoup plus grand que celui d'un PPRT.

### Y a-t-il d'autres moyens d'alerte que la sirène ?

Tout dépend des communes et des industriels. Certains gèrent des systèmes d'appel téléphonique en masse, des haut-parleurs fixes ou mobiles, des panneaux à messages variables... **Renseignez-vous** auprès de votre mairie et des industriels à proximité !

### Qui prend en charge mes enfants s'ils ne sont pas avec moi au moment de l'accident ?

S'ils sont à l'école, ils sont sous la responsabilité des enseignants, qui **sont formés et connaissent les bons réflexes.** Dans tous les cas, les enfants doivent appliquer la consigne de base : se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche, seuls ou avec les personnes qui partagent leur espace au même moment.



En cas d'accident, en plus des règles de base citées dans ce document et sur mon magnét, qu'est-il conseillé de faire ?

Vous devez éviter de fumer, mais aussi de générer toute flamme ou étincelle. Il est également important de **faire preuve de patience** et d'occuper les enfants par des jeux calmes. Si vous ressentez une gêne, placez un linge humide contre votre visage et respirez à travers.

## Tout sur [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com) !

À tout moment, sur ordinateur ou sur mobile, retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte. 122 établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont concernés. Ils sont regroupés dans 22 zones appelées « bassins » pour lesquels une brochure spécifique a été éditée.

informations sur les risques industriels →

les mesures prises pour les réduire →

la liste des établissements concernés →



← les alertes et les consignes

← des conseils pour bien se préparer

← des actualités sur les risques

# LES SITES INDUSTRIELS de votre secteur



## Bassin « Maurienne »

## Entreprises et communes concernées

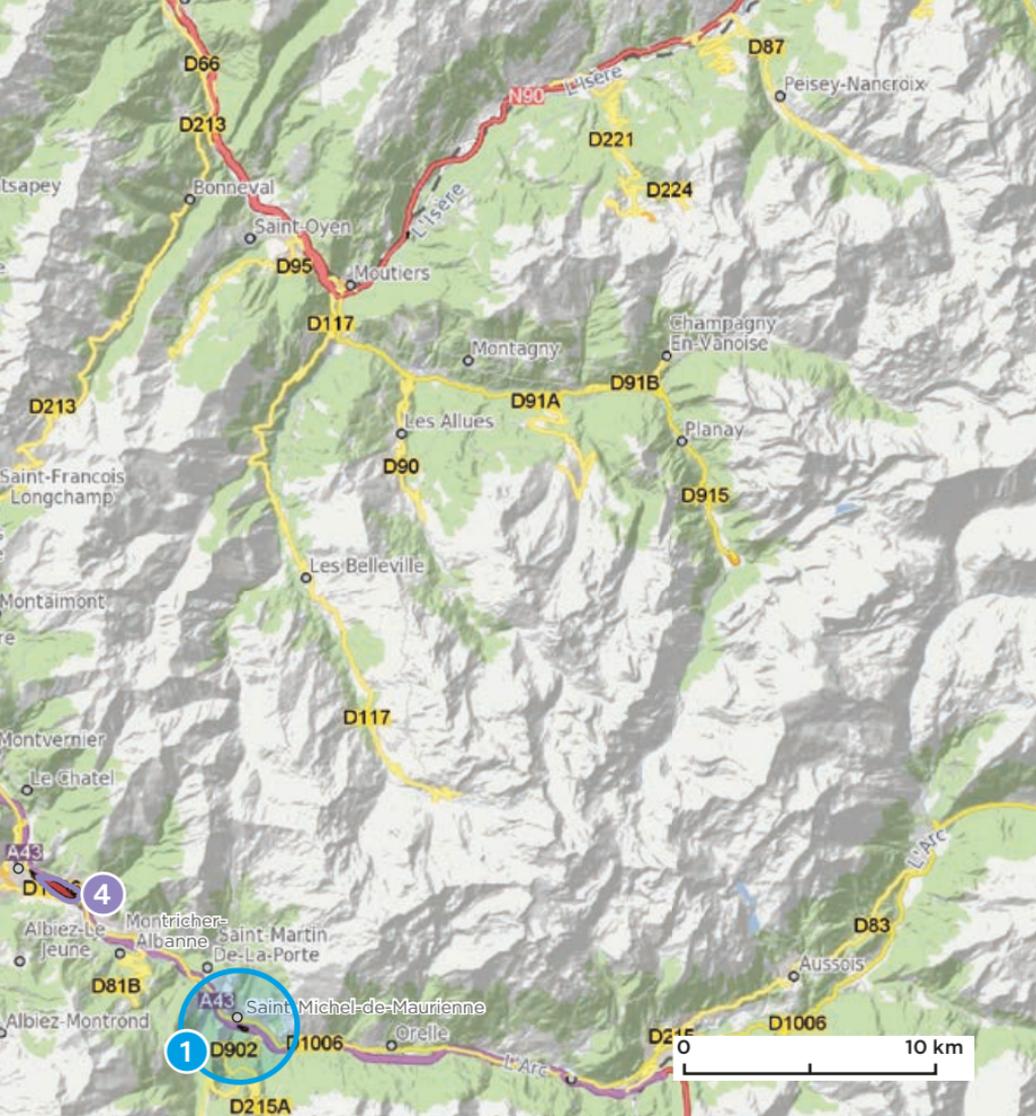
ENTREPRISES	COMMUNE D'IMPLANTATION	PRINCIPAUX DANGERS	PÉRIMÈTRE D'INFORMATION
1 AIRE AUTOROUTIÈRE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE	Saint-Michel-de-Maurienne		2 250 m
2 ARKEMA	La Chambre		3 500 m
3 LANXESS EPIERRE SAS	Épierre		3 500 m
4 TRIMET SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Saint-Jean-de-Maurienne		250 m
5 VIIA CONNECT - PLATEFORME MULTIMODALE BOURGNEUF AITON	Bourgneuf Aiton		2 250 m

Liquides toxiques  
Gaz toxiques  
Solides toxiques  
Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques

Liquides inflammables  
Gaz inflammables  
Pyrophoriques (liquides ou solides)  
Gaz liquéfiés inflammables

## Information générale sur les risques

	EFFETS THERMIQUES	EFFETS TOXIQUES
<b>EFFETS ET PHÉNOMÈNES DANGEREUX</b>	<p><b>Incendie</b> Combustion de liquides ou de solides - Explosion de gaz → Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction</p>	<p><b>Émission d'une substance toxique</b> Fuite de liquide avec vaporisation - Fuite de gaz - Incendie avec dégagement de produits toxiques - Mélange de produits incompatibles - Dégagement de produits toxiques par contact avec de l'eau → Déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du gaz et des conditions météorologiques</p>
<b>CONSÉQUENCES SUR LES PERSONNES</b>	Brûlures aux 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> degrés	Irritation, intoxication, asphyxie : les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (voie respiratoire ou cutanée)



COMMUNES CONCERNÉES	PAGE
<b>Savoie</b> : Montricher-Albanne, Saint-Martin-d'Arc, Saint-Martin-de-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Valloire, Valmeinier	10
<b>Savoie</b> : La Chambre, Les Chavannes-en-Maurienne, Montvernier, Notre-Dame-du-Cruet, Saint-Avre, Saint-Étienne-de-Cuines, Saint-François-Longchamp, Sainte-Marie-de-Cuines, Saint-Martin-sur-la-Chambre, Saint-Rémy-de-Maurienne	11
<b>Savoie</b> : Argentine, La Chapelle, Épierre, Saint-Alban-des-Hurtières, Saint-Léger, Saint-Pierre-de-Belleville	12
<b>Savoie</b> : Hermillon, Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran	14
<b>Savoie</b> : Aiton, Bonvillaret, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux-sur-Gelon, Montgilbert, Randens	13



Dangereux pour l'environnement



Gaz sous pression



Produits radioactifs

EFFETS DE SURPRESSION	EFFETS RADIOLOGIQUES
<p><b>Explosion</b> Eclatement de réservoir - Explosion de gaz ou de solides → Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)</p>	<p><b>Émission de radioactivité</b> Accident majeur → Dispersion d'éléments radioactifs sous forme d'aérosols ou de particules dans l'air, l'eau ou le sol</p>
<p>Blessures provenant de la projection de débris, lésions internes (poumons, tympans...)</p>	<p>Contamination par voie interne ou externe, irradiation augmentant le risque de développement de cancers : les conséquences dépendent de la radio-toxicité de la substance, de la durée d'exposition et de la dose reçue</p>

# AIRE AUTOROUTIÈRE SAINT-MICHEL- DE-MAURIENNE

Autoroute de la Maurienne A43  
Barrière de péage de Saint-Michel-de-Maurienne  
73140 Saint-Michel-de-Maurienne ///  
Tél. 04 79 59 34 34 /// PCCESAM@tunneldufrejus.com ///  
<http://www.sftrf.fr/fr/index.aspx>



Année d'implantation sur le site : 2000 /// Effectif moyen : 2 personnes  
24h/24 /// Informations fournies par la SFTRF (Société française du tunnel  
routier du Fréjus) - Direction de réseau A43 Maurienne

## Activités /

Aire de contrôle des véhicules de transport de matières dangereuses sur  
l'A43 Maurienne dans le sens France-Italie avant la traversée du tunnel  
bidirectionnel d'Orelle. Un contrôle visuel du véhicule est effectué,  
un arrêt de 15 minutes est respecté.

## Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 5 décembre 2014 réglemente les activités du site. ///  
L'étude de dangers a été remise en 2013.

## Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2250 m  
Scénario majorant associé : feu de nappe

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides inflammables		incendie
liquides toxiques		nuage toxique
gaz inflammables		incendie, explosion
matières radioactives		rejets radioactifs

## Moyens de secours humains /

→ Présence d'un pompier sur le site pour le contrôle des véhicules

## Moyens de secours matériels /

→ Fourgon d'intervention présent sur le site

## La sécurité au quotidien

### Mesures de prévention des risques /

→ Courrier envoyé aux sociétés de transport le 3 juin 2015

### Actions de communication et sensibilisation /

→ Flyers distribués sur l'aire de Saint-Michel-de-Maurienne tous les 2 mois

# ARKEMA LA CHAMBRE

BP 10 - 73130 La Chambre ///  
Tél. 04 79 59 35 18  
arkema.lachambre@arkema.com ///  
https://www.arkema.com

**ARKEMA**  
INNOVATIVE CHEMISTRY

Année d'implantation sur le site : 1929 /// Effectif moyen : 167 personnes  
Informations fournies par le chef de service Hygiène Sécurité  
Environnement du site

## Activités /

Fabrication de : solvants oxygénés destinés à la fabrication de peintures et vernis, encres, colles et adhésifs, et huiles, médicaments, parfums, cosmétiques ; amines utilisées dans les industries pharmaceutique (synthèse de médicaments), agrochimique (traitement des cultures), et automobile (fonderie).

## Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 13 juillet 2006 modifié réglemente les activités du site. /// Les études de dangers ont été mises à jour en 2014.

## Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 3500 m

Scénario majorant associé : scénario de fuite de produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides toxiques inflammables et dangereux pour l'environnement		nuage toxique, incendie, pollution
gaz toxique, gaz sous pression, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, explosion, pollution
liquides inflammables, dangereux pour l'environnement		incendie, pollution
gaz toxique, gaz inflammables, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, incendie, explosion, pollution

## Moyens de secours humains /

- Équippers de première intervention
- Équippers de seconde intervention prêts à intervenir sur appel
- Équipe d'astreinte disponible 24h/24 prête à assurer une cellule de gestion de crise
- Secouristes du travail présents en permanence sur le site

## Moyens de secours matériels /

- Moyens fixes dans les différents secteurs (lances monitor, rideaux d'eau, extincteurs, arrosages de bacs, lances à eaux, moyens moussants d'extinction...)
- Véhicules d'intervention, véhicules de commandement, moyens mobiles d'extinction, stockage de solution moussante...
- Selon la gravité de l'incident, l'usine peut faire appel aux secours extérieurs

## La sécurité au quotidien

### Mesures de prévention des risques /

- Formation importante du personnel
- Diminution autant que possible des quantités stockées sur site
- Chaînes instrumentées de barrières de sécurité
- Analyse des risques de chacune de nos installations industrielles
- Suivi de l'intégrité mécanique des équipements du site

### Actions de communication et sensibilisation /

- Présence à la fête de la science
- Visite d'usine pour les riverains
- Participation à la démarche Arkema Terrains d'entente
- Participation à la réunion annuelle d'échange avec les riverains et l'administration

# LANXESS EPIERRE SAS

Rue de l'Andraye  
73220 Epierre /// Tél. 04 79 36 39 58  
hse.epierre@lanxess.com /// <http://www.lanxess.com>



Année d'implantation sur le site : 1923 /// Effectif moyen : 30 personnes  
Informations fournies par le responsable Hygiène Sécurité  
Environnement Qualité du site

## Activités /

Activité de fabrication d'additifs à destination de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie des retardateurs de flammes.  
Activité de mélange d'additifs à destination de l'industrie des lubrifiants.

## Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 25 avril 2002 modifié en 2017 réglemente les activités du site. /// Les différentes études de danger sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2014.

## Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 3500 m  
Scénario majorant associé : perte de confinement du bac de stockage principal avec inflammation spontanée dans la cuvette de rétention et dégagement de fumées irritantes

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solides et liquides toxiques, pyrophoriques, dangereux pour l'environnement		fumées toxiques, incendie, pollution

## Moyens de secours humains /

- Sauveteurs secouristes du travail
- Personnels formés à la lutte contre les feux de produits chimiques et exercices
- Cellule POI (Plan d'opération interne) gérée par du personnel d'astreinte

## Moyens de secours matériels /

- Détection et extinction incendie automatique
- Réseaux d'eau incendie
- Moyens d'extinction mobiles à destination du personnel
- Matériels d'intervention spécifiques aux nuages toxiques

## La sécurité au quotidien

### Mesures de prévention des risques /

- Diminution de la capacité de stockage des liquides toxiques
- Diminution de la capacité de stockage des solides toxiques
- Confinement du stockage des liquides toxiques
- Modernisation des automates de sécurité
- Suppression des effets dominos par éloignement des sources de dangers



# TRIMET SAINT-JEAN- DE-MAURIENNE

Rue Henri Sainte-Claire Deville - CS30114  
73302 Saint-Jean-de-Maurienne /// Tél. 04 79 20 10 10  
Info@trimet.fr /// <http://www.trimet.eu/fr>

Année d'implantation sur le site : 1907 /// Effectif moyen : 600 personnes  
Informations fournies par le responsable Santé Sécurité Environnement  
du site

## Activités /

Fabrication et commercialisation de produits en aluminium : fil, plaques, lingots Tés, et lingots d'alliages. Le site regroupe les trois pôles nécessaires à la fabrication d'aluminium : fabrication des anodes, électrolyse, fonderie.

## Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 3 octobre 2003 complété le 19 janvier 2017 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2017.

## Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 250 m

Scénario majorant associé : fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solides dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau		nuage toxique par contact avec de l'eau
solides et liquides dangereux pour l'environnement		pollution
gaz toxique		nuage toxique

## Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail 24h/24h
- Équipe d'astreinte
- Réalisation de tests de situations d'urgence dont certains en collaboration avec les pompiers
- Service médical

## Moyens de secours matériels /

- Zones sprinklées dans l'usine
- Réseau de détection incendie
- Matériel d'intervention spécifique

## La sécurité au quotidien

### Mesures de prévention des risques /

- Chaînes de sécurité instrumentées
- Colonne de traitement des gaz
- Stockage de produits à l'abri
- Procédures d'interventions

### Actions de communication et sensibilisation /

- Organisation de visite de l'usine destinée au grand public
- Démarche volontaire de communication et de dialogue vis-à-vis des parties prenantes externes au travers de visites d'usine, de rencontres et de participation à des forums, conférences (rencontre annuelle sur le bilan de l'activité avec la collectivité locale, rencontre annuelle avec les associations environnementales, envoi du journal d'entreprise à l'externe...)



# VIJA CONNECT PLATEFORME MULTIMODALE BOURGNEUF AITON

ZAE Arc-Isère - 662 rue Louis Armand  
73390 Bourgneuf Aiton /// Tél. 04 79 44 24 91  
/// <https://www.vija.com>



Année d'implantation sur le site : 2003 /// Effectif moyen : 27 personnes  
Informations fournies par le pôle sécurité groupe VIJA du site

## Activités /

Gestionnaire de la plateforme de ferroutage pour le compte de l'AFA (Autoroute ferroviaire Alpine). Chargement et déchargement de semi-remorques sur les wagons spécialisés.

## Réglementation du site /

L'arrêté cadre du 19 octobre 2015 modifié le 23 août 2017 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

## Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2250 m

Scénario majorant associé : perte de confinement sur un conteneur citerne en transit Rail-Route sur le terminal

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxique		nuage toxique
liquide toxique		nuage toxique
liquide inflammable, dangereux pour l'environnement		pollution
gaz liquéfié inflammable		incendie, explosion

## Moyens de secours humains /

- Secouristes du travail
- Sapeurs-pompiers volontaires dans l'effectif de la société
- Gardiennage
- Astreinte formée aux risques matières dangereuses

## Moyens de secours matériels /

- Bassin de rétention
- Réserve à eau
- Moyens d'extinction poudre
- Revêtement de la plateforme imperméable

## La sécurité au quotidien

### Mesures de prévention des risques /

- Séparation des flux des semi-remorques transportant des marchandises dangereuses suivant la classe de danger
- Limitation du temps de transit à 48 heures
- Contrôle de l'intégrité des semi-remorques à l'entrée du terminal avant accès sur la plateforme

### Actions de communication et sensibilisation /

- Visite de la plateforme à la demande, à l'exception des groupes scolaires



VOILÀ CE QUE L'ON FAIT.

**pour réduire  
les risques**



Pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour garantir la sécurité de tous.

Les établissements à risques sont soumis à des réglementations strictes : ils réalisent des études de dangers ou des rapports de sûreté instruits par les services de l'État, qui les inspectent régulièrement et prescrivent des mesures de sécurité.

**Mais vous devez être conscient que la survenue d'un accident a une probabilité infime... et que le risque nul n'existe pas.**

## Responsabilité et transparence

Dans les pages « entreprises » de ce document, vous disposez d'informations sur les mesures de sécurité mises en œuvre dans les établissements à risques de votre périmètre : la date de la dernière étude de dangers, les mesures de prévention, les moyens de secours humains et matériels mobilisables en cas d'accident, les actions de communication et de sensibilisation engagées...

## Des établissements hautement sécurisés

La sécurité des sites industriels est assurée à plusieurs niveaux. Dès leur conception via la mise en place de dispositifs empêchant la libération de substances dangereuses. Egalement, par la surveillance régulière et stricte des installations au moyen de systèmes automatiques et manuels déclenchant des mesures de sécurité spécifiques en cas d'anomalie. Le personnel est en outre spécialement formé et entraîné.

## Transport de matières dangereuses sous haute surveillance

Les matières dangereuses utilisées ou produites par les sites industriels peuvent être transportées par voie terrestre (route, rail) ou navigable (fleuve) selon une réglementation stricte et des restrictions d'itinéraires pour les camions peuvent être mises en œuvre. Des études de dangers, des plans de surveillance et d'intervention concernent par ailleurs certaines infrastructures de transport de matières dangereuses.

# RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

## les bons réflexes!

### Début de l'alerte



### À faire



Mettez-vous à l'abri



Écoutez  
France Bleu  
France Info  
France Inter

### À ne pas faire



Ne téléphonez pas



N'allez pas les chercher

### Fin de l'alerte



Pensez à poser  
le magnét  
sur votre  
réfrigérateur!